

La recette du pâté d'islam des Frères Truands est-elle propre à la consommation en France ?

écrit par Jacques Lenormand | 2 octobre 2023



Précaution d'usage (du sage ?). Ce texte, comme les précédents et les suivants que je signe, font partie d'un ensemble de réflexions sur l'islam dont la conséquence est mon choix de m'opposer par tous les moyens légaux à son extension en France.

L'islam en France n'est pas intouchable, nous avons le droit de le bousculer ! Lorsque les théologiens musulmans et les propagandistes de l'islam affirment que leur prophète a reçu durant 23 ans, de 610 à 632, une "Révélation" de l'ange parlant en arabe au nom d'Allah Créateur de l'Univers et maître de tous les hommes, révélation aussitôt consignée sous le nom de "coran", texte divin et donc incritiquable, fondateur de l'islam, obligeant tous les musulmans à la soumission aux ordres d'Allah, dont celui de conquérir et d'islamiser le monde, je dis non ! Non, parce que les archéologues, historiens, spécialistes de la critique littéraire des textes anciens et autres professionnels des origines de l'islam nous apprennent aujourd'hui le contexte dans lequel fut écrit le coran, durant près de 2 siècles, par de nombreux rédacteurs aux ordres de chefs de guerre, après les conquêtes arabes des 7 et 8 è s., et à compter d'environ un siècle après la mort de l'homme religieux de La Mecque dont le souvenir flou et mythique n'a servi que de faire-valoir au personnage violent, raciste et guerrier créé dans le coran sous le nom de Mahomet. Le coran n'a donc pas de lien direct avec le Mahomet de La Mecque qui était d'une autre époque et d'un autre milieu ; deux siècles séparent la soi-disant "Révélation" du récit qui prétend la décrire; et l'origine divine du coran et de l'islam est une invention tardive démentie par la réalité historique dévoilée aujourd'hui. Ma démarche, à l'opposé de celle des théologiens musulmans et des propagandistes de l'islam, est donc argumentée et accompagnée de preuves, elle est légitime, légale, normale, instructive et libératrice.

Je demande que mes propositions, librement exprimées comme

j'en ai le droit, soient considérées comme des documents de travail qu'il est également possible de réfuter, de rectifier, de compléter, de justifier par d'autres mentions autres que théologiques et de prosélytisme. De la confrontation naît la lumière.

Commençons par faire saliver les gourmands en leur donnant le lien de la recette du pâté d'alouette paru dans ''Marie-Claire'' :

<https://www.marieclaire.fr/cuisine/pate-d-alouettes-a-l-ancienne,1205741.asp> et en détaillant les ingrédients de la recette :

- 12 alouettes
- Une livre de truffes
- Du lard fumé en dés
- Quelques gouttes d'essence d'alouettes

Une fois la cuisson finie, ce vrai pâté d'alouette doré au four, parfumé, ne peut être qu'un délice !

Nous savons tous, hélas ! que des truands sans scrupules ont un moment préféré utiliser un stratagème frauduleux consistant à hacher l'équivalent d'un cheval (près d'une tonne) de mauvaises viandes invendables, de graisses, de nerfs et de tendons, mélangé avec une alouette (moins de 50 grammes), à mettre tout cela en conserve et à le vendre sous l'étiquette avantageuse de ''Pâté d'alouette''.

Heureusement, en France, pays aux lois évolutives et adaptées à la population du moment, les législateurs ont réagi et, grâce à l'Institut National de la Consommation, ont sanctionné ces fraudeurs, ont établi des cahiers des charges et des appellations contrôlées et ont interdit d'utiliser des labels et des étiquettes ne correspondant pas

à la réalité mise en vente et destinée à la consommation.

Mais l'expression ''pâté d'alouette'' est restée pour désigner une arnaque de ce genre.

L'imposition forcée de l'islam aux pays conquis et aujourd'hui à nos contemporains, cette imposition douloureuse et cette politique du fait accompli plutôt qu'une proposition d'adhésion libre, participe d'une arnaque similaire à celle du ''pâté d'alouette'' de triste mémoire.

D'autant plus que les ''Frères Truands'' ont élaboré depuis environ un siècle une recette comportant 98% de mauvaise graisse, boyaux pourris et déchets de toute sorte et 2% de matière à peine convenable, tout cela mixé et balancé sous l'étiquette avantageuse de ''religion'' islamique.

Auparavant, cette formule a été longtemps imposée à des populations soumises par le glaive, à des pays gouvernés par la terreur. Aujourd'hui, c'est sous l'étiquette ''religion'' qu'il nous faut l'absorber !

Or, en France, là où s'est développée une tout autre civilisation, où l'humanisme a remplacé la loi du plus fort, et dont l'Histoire depuis plus de mille ans a été précisément de s'opposer aux offensives de l'islam, il n'y a aucune raison de prétendre que les Français ont subitement annulé leur choix millénaire de vivre sans islam et même opposés à l'islam. Le miracle des Français convertis à l'islam depuis une quarantaine d'années n'a pas eu lieu, bien au contraire ! Les actualités nous prouvent que l'islam continue ses offensives, ses attaques, ses crimes, sa propagande raciste et dominatrice. Il y a continuité depuis 14 siècles, seules quelques méthodes varient, le but restant le même : la conquête. Sous l'étiquette ''religion'' !

En effet :

- **L'étiquette de ''religion''** a été usurpée pour cacher 14 siècles ininterrompus de guerres offensives tous azimuts. 14 siècles d'esclavagisme, de violences, d'annexions de populations soumises par la force et 14 siècles de refus d'évoluer et d'admettre que l'humanisme est préférable à la loi du plus fort. Cette longue Histoire ininterrompue de guerres offensives, de vols, de crimes, d'application de la loi du plus fort, constitue 98% de l'Histoire de l'islam depuis 14 siècles. Se présenter sous l'étiquette de ''religion'' permet à l'islam de s'étendre sans être inquiété. Ainsi, ces jours derniers encore, la principale d'un collège de Pau (64) aurait accepté, sous la pression de parents musulmans, de remplacer une sortie scolaire sur le thème de la géologie par la mettre à disposition une salle de prière islamique pour les élèves pendant une sortie scolaire. [Voir ici la controverse](#). La promotion de l'islam dans un collège public contrevient au principe de la laïcité, même si c'est pendant une sortie scolaire, puisque les élèves sont dans le cadre scolaire, avec des professeurs, sur le temps scolaire... en-dehors de l'école. mais les arguments ''religieux'' mis en avant ont paru devoir primer sur les lois républicaines. C'est un scandale intolérable.
- **L'étiquette de ''religion''** valorise les livres fondateurs de l'islam, farcis à 98% d'appels à la haine, à la guerre, à la violence, au racisme, à l'antisémitisme. Ces injonctions et modes de vie ne sont pas amendables ni dans le temps ni dans l'espace : tous les humains de tous les pays et de tous les temps y sont contraints. Un scandale absolu. Cette fraude sur l'appellation non seulement abuse des centaines de millions d'êtres humains, mais porte tort aux religions déterminées qui, elles, reconnaissent

les lois républicaines auxquelles elles obéissent, reconnaissent le principe de laïcité, reconnaissent l'égalité de droit de tous les êtres humains et agissent contre l'assignation des femmes dans un statut inférieur à celui des hommes, se réfèrent à l'humanisme en lieu et place d'un système théocratique. C'est donc une injustice envers les autres religions respectueuses des lois démocratiques et républicaines.

- **L'étiquette de "religion"** qualifie l'ensemble d'injonctions coraniques soumettant le musulman pour tout ce qui concerne sa vie personnelle, jusqu'à ses pensées, mais aussi sa nourriture et sa boisson, ses vêtements, sa vie familiale et sociale, le choix politique de sa société (une théocratie), son racisme et son antisémitisme obligatoires, son devoir de participer aux conquêtes des autres pays. N'est-ce pas une aberration qui doit cesser en France ?
- **L'étiquette de "religion"** participe trop souvent d'une ruse faisant partie du stratagème consistant à se faire passer pour migrants économiques afin de pouvoir gagner le pays convoité et, une fois sur place, imposer des exigences de conquêtes du territoire à conquérir et atteint par la ruse. Cette stratégie paramilitaire, mise au point par les Frères musulmans il y a un peu plus d'un siècle, doit être combattue et détruite comme tout l'arsenal islamiste élaboré en 14 siècles de conquêtes et de guerres offensives.
- **L'étiquette de "religion"** recouvre, c'est un comble, le refus d'admettre l'égalité des êtres humains face aux droits des sociétés où ils vivent et qu'ils constituent. Et le refus des textes islamiques de considérer les femmes comme égales aux hommes et devant bénéficier des mêmes droits. Au lieu de sanctionner lourdement de telles conceptions de l'humanité et de telles pratiques, on laisse les

fautifs s'amuser à pavoiser sous la banderole ''religion''. Quand cette comédie va-t-elle prendre fin ?

- **L'étiquette de ''religion''** permet de camoufler le refus de reconnaître la prédominance des lois du pays d'accueil sur les lois du pays de départ, la supériorité des lois républicaines et de la démocratie sur la sharia et la loi coranique datant du 7^{ème} siècle et destinée à des Bédouins du Hedjaz. Quand va donc cesser cette aberration ? Et qui, à part les juges en France, peut officiellement initier ce rappel à l'ordre et ce respect de la hiérarchie des lois ?
- **L'étiquette de ''religion''** permet aux guerriers de l'islam parvenus à prendre pied en France de refuser de s'intégrer et de s'assimiler à la population du pays d'accueil mais de participer à sa conquête au nom du devoir de djihad.
- **L'étiquette de ''religion''** et la référence à Allah ''le plus grand'', de qui la ''religion'' musulmane tire sa création, sa loi, ses ordres de conquêtes, permettent aux guerriers de l'islam d'égorger les 'mécréants'', de les décapiter, de les écraser, de les abattre à la mitrailleuse, au couteau, de toutes les façons possibles. N'est-il pas nécessaire et urgent d'interdire une telle organisation en France ?
- Sauf si la Science des historiens et la Justice d'aujourd'hui abandonnent la rigueur scientifique et l'impartialité du jugement de raison et optent pour prétendre que les victoires éclairs des deux premiers siècles de l'islam constituent un ''miracle'', reprenant ainsi le refrain des promoteurs religieux de cette organisation de conquêtes, **la réalité fut tout autre !** Ce sont des troupes de guerriers sans foi ni loi qui, en un siècle exactement (de 632, date de la mort de Mahomet, à 732, date de l'arrêt de leur progression à Poitiers), ont surpris sans déclaration de guerre des populations non armées et se sont

emparées de territoires immenses appelés aujourd'hui Israël et Palestine, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Portugal, France (tout cela vers l'Ouest de La Mecque, l'ouest se disant ''*maghreb*'' en arabe) et, dans le même temps, d'autres troupes fanatisées et utilisant le même procédé de razzias, raids surprises, violences et loi du plus fort, conquéraient la Syrie, la Perse, allant vers l'est et l'Inde, et d'autres vers le nord et menaçaient ''la Ville'', la cité capitale de l'empire byzantin, Constantinople.

Pour valider la théorie de l'origine surnaturelle de l'islam, les propagandistes de l'islam attribuent ces victoires arabes à Allah : les guerriers n'auraient été que ses instruments dociles et innocents ! C'est pourquoi ces conquêtes militaires dues à la loi du plus fort ont reçu l'étiquette fausse et intentionnellement frauduleuse de conquêtes religieuses basées sur l'adhésion volontaire des vaincus à une croyance en un dieu tout-puissant appelant ses fidèles dans son Paradis.

Les archéologues et les historiens d'aujourd'hui découvrent que les ''actes fondateurs'' de l'islam, tels le coran, les hadiths et la Sûra, ne datent pas du 7 ème siècle (comme cela est faussement prêché aux musulmans) mais des 8 et 9 èmes siècles, de l'époque durant et postérieures aux conquêtes militaires ; qu'il n'y a pas de lien direct entre le coran et le personnage appelé ''Muhammad'' ayant éventuellement vécu en homme pieux à La Mecque dans les années 610-622 ; que ce personnage historique dont on ne sait pratiquement rien (il n'est cité que 4 fois dans le coran par ce surnom de ''muhammad'' signifiant ''Digne de Louanges'') a servi aux rédacteurs du coran à bâtir un mythe paré des traits guerriers, racistes, antisémites, violents, conquérants, des chefs de guerre qu'ils avaient sous les yeux durant et suivant l'époque des conquêtes, tout en lui

faisant jouer le rôle d'un "prophète" en lien direct avec un ange envoyé par Dieu, le Créateur de l'Univers, qui lui transmet en arabe une "Révélation" destinée aux Hommes de tous les pays et de tous les temps, Loi à laquelle ils doivent tous désormais se soumettre et que les Arabes sont chargés de diffuser tout en étendant leurs conquêtes territoriales « par tous les moyens ». **Les historiens ne croient plus à cette fable et se sont désolidarisés de l'hypothèse miraculeuse. Les politiques hésitent : l'économie de pays liés à des pays musulmans est en jeu.** La Justice prend son temps : certains juges croient que tout ça est bien un miracle d'Allah, que l'islam est une religion et non une armée en conquête camouflée en religion ; d'autres admettent désormais la vérité historique et les faits et permettent qu'ils soient débattus et dévoilés, en toute Justice.

L'étiquette de "religion" a ainsi recouvert la diffusion continue et délibérée de fausses (à 98%) informations historiques concernant l'époque et le contexte de l'écriture des livres fondateurs de l'islam, les origines réelles et purement militaires de l'organisation conquérante appelée "islam", ainsi que pour tout ce qui concerne le personnage ayant reçu dans le coran le surnom de Muhammad (Mohamed), créé artificiellement dans le but de lui faire jouer le rôle d'un chef de guerre correspondant à celui, réel, de ses successeurs les califes conquérants, vivant plus d'un siècle plus tard. Quelle usurpation !

Les historiens sont témoins de cette fraude. Mais qu'en dit la Justice, si mal à l'aise avec un sujet qui flirte avec le surnaturel, la magie, l'irréel ?

L'étiquette de "religion" a malheureusement permis que perdurent autant de désaccords (gardons le symbole de 98%) avec l'humanité depuis 14 siècles, autant d'agressivité à l'égard des juifs, des chrétiens et des non-musulmans traités de "mécraants", autant de volonté de puissance,

d'hégémonie et d'impérialisme, autant de motifs de déséquilibres politiques, économiques, sociaux, autant d'actes contre la paix et la bonne entente entre les peuples. Mettons fin à ce scandale, tout au moins en France, pays sachant donner l'exemple.

Les 2% de ''matière religieuse'' éventuellement consommable consistent en un recyclage maladroit d'un judaïsme mal digéré et mal compris, ayant fait l'objet d'une tentative de son adaptation aux Bédouins du 7 ème siècle puis à leurs successeurs qui ont surtout développé un antisémitisme et un racisme systémique pour se prétendre les seuls élus du dieu créateur et les maîtres du Monde.

Leur foi en un dieu créateur de l'Univers, appelé Allah, et le culte qu'ils lui vouent, avec 5 obligations à respecter, constituent les 2% du pâté d'alouette vendu par les Frères Truands. Cette infime partie méritant l'appellation contrôlée de ''religion'', la croyance et le culte qui y est attaché ne posent aucun problème. Mais il est nécessaire que l'islam soit dégraissé du reste, de façon à ne plus être indument et injustement protégé par la fausse appellation de ''religion'' et propagé sous cette étiquette frauduleuse.

L'obsession première de ces guerriers de l'islam (tels qu'ils se nomment eux-mêmes) est de marquer les territoires conquis par la construction de mosquées-casernes et par le port de vêtements visibles tels des étendards d'armées en conquête. Car cette ''religion'' ne procède pas par adhésion volontaire mais par imposition forcée. Le glaive est son symbole. La décapitation et l'égorgement punissent l'apostat. On reconnaît là toute la saveur du slogan de sa propagande : « l'islam, religion de paix et d'amour ». 2% de paix ou 2% d'amour ou 2% de religion, et on en reste à 2% du pâté d'islam que nous imposent les Frères Truands en France depuis une quarantaine d'années.

On peut refuser. Comme avant. Comme du temps des mille années précédentes durant lesquelles personne n'aurait eu l'idée de confondre une armée de conquête avec une religion.

**« Non, l'islam n'est pas une religion comme les autres »
(Philippe d'Iribarne)**

« L'ambiguïté de l'islam... est largement mise à profit pour travestir en expression d'une démarche religieuse personnelle ce qui relève en fait de l'instauration d'un ordre social sous le contrôle de la communauté » écrit **Philippe d'Iribarne dans son article intitulé « Non, l'islam n'est pas une religion comme les autres »** paru le 29 septembre 2023 dans **'Le Figaro'**. Il ajoute :

« Nous souffrons d'un imaginaire politique qui ne veut connaître que le terme abstrait de « religion » sans rien savoir des réalités sociales que ce terme évoque, et au premier chef de leur dimension extra-religieuse. » **« Une question majeure, quand il s'implante en Occident, est de savoir si cette dimension extra-religieuse mérite de bénéficier de la protection des « religions » au sens qui lui était donnée quand les lois relatives à la liberté religieuse y ont été conçues. La question se pose d'autant plus que, dans ce registre extra-religieux, l'islam est à bien des égards en opposition avec les valeurs cardinales de l'Occident, telles la liberté de conscience (un musulman ne peut librement se convertir à une autre religion) ou l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Les mouvements d'émancipation de l'individu qui foisonnent au sein des pays musulmans ne se trompent pas sur le rôle de cette dimension de l'islam, comme le montre encore l'exemple iranien. »** et constate que **« l'intrication entre le religieux et le social est telle dans l'islam qu'il est impossible de les séparer. »** Dans ce cas, n'attribuons pas le qualificatif de **'religieux'** à ce qui est social, politique et militaire. **Et reconnaissons que le 'pâté d'alouette' des Frères Truands a fait des millions de**

victimes abusées par une étiquette frauduleuse.

Alors que nous avons, en France, un Institut National de la Consommation et de la Répression des Fraudes, en charge du contrôle de la qualité des aliments et du respect de la conformité entre les étiquettes et les produits mis en vente, grâce auquel les boîtes de "pâté d'alouette" ne contenant que 1 ou 2% d'alouette ne peuvent pas porter l'étiquette frauduleuse, mensongère, trompeuse, de "pâté d'alouette", il nous manque un Institut National de la Répression des Fraudes en matière religieuse. Les sectes jugées dangereuses sont poursuivies et condamnées, mais l'islam a réussi à échapper à cette condamnation grâce à un savant camouflage s'étant imposé au nom des bonnes relations entre producteurs de pétrole et consommateurs assez lâches et peu regardants sur la moralité des Bédouins vendeurs de brut. Ni sur celle des anciens colonisés geignant comme des victimes inconsolables et exigeant vengeance. Les lobbies islamiques auprès des fonctionnaires de l'Union Européenne ont par ailleurs tous les moyens financiers des monarchies pétrolières pour acheter la complicité des nouveaux dirigeants de nos pays et nous imposer l'islam comme "religion" référencée, labellisée, officialisée, "déterminée" selon le terme juridique retenu pour nous l'imposer.

Or, nous n'avons pas à respecter ceux qui veulent notre disparition et notre remplacement. Surtout qu'ils ne comprennent que le langage de la force : le seul langage qu'ils aient employé en 14 siècles de conquêtes, de guerres offensives.

L'islam ne s'adapte pas : il modifie le pays dans lequel il est parvenu à s'incruster. L'islam refuse son intégration et son assimilation, mais il impose aux pays conquis de s'assimiler à l'islam vainqueur. Il agit comme un poison, contaminant la totalité de la composition dans laquelle il est parvenu à s'immiscer.

Les Français ont pourtant choisi au cours des siècles un modèle de société dans laquelle les croyances et les cultes peuvent cohabiter et s'exprimer à condition de ne pas influencer sur la bonne marche de la société et à condition que les dogmes des organisations reconnues sous le label de ''religions'' (ce qui leur confère un ensemble de privilèges et de protections officielles) ne contreviennent pas aux lois de la République mais s'y réfèrent. Or cette hiérarchie n'est pas possible avec l'islam dont les textes fondateurs, malgré les preuves accumulées récemment que ces récits ont manipulé et faussé le récit historique sur au moins trois points (le contexte des origines de l'islam ; la rédaction du coran ; et le personnage appelé Muhammad/Mahomet), sont présentés comme étant la parole divine donc immuable, non adaptable, non compatible avec les lois des sociétés non-musulmanes et laïques. Les commandements islamiques d'éliminer les juifs, les chrétiens et les non-musulmans continuent donc, en France à notre époque, à être enseignés et appliqués, en infraction flagrante avec nos lois. Le même racisme et le même antisémitisme qui nourrit en Palestine la haine du juif confondu avec l'Israélien nourrit en France les mentalités musulmanes de ceux qui font passer les lois coraniques au-dessus des lois de la République. Tant que la promotion et la diffusion en France des lois coraniques seront autorisées ou tolérées, le combat sera sans fin.

Il est grand temps que les responsables de l'islam en France se conforment aux lois républicaines et mettent un terme aux pratiques frauduleuses consistant à présenter comme ''religion'' un bric-à-brac ahurissant en infraction manifeste avec les lois de la République, avec les choix de vie des Français, avec nos valeurs, nos coutumes, notre identité, notre civilisation.